

Composter ses biodéchets: un acte en faveur du climat!

On estime que les **biodéchets** représentent **1/3** des ordures ménagères produites. En 2019, chaque habitant du SICTOM a produit en moyenne **240kg d'ordures ménagères**. Ce sont donc **plus de 80kg de biodéchets non valorisés** qui se retrouvent dans les poubelles des ménages chaque année pour être incinérés!

Valoriser les biodéchets directement là où ils sont produits (à domicile, au pied de son immeuble ou au sein d'un établissement...) permet de **diminuer les émissions de gaz à effet de serre** liées au transport.

Le compost est un amendement naturel qui, en améliorant le sol, peut **remplacer les engrais chimiques**. Un compost mature et tamisé peut également remplacer le terreau du commerce.



Les incinérateurs dans lesquels les déchets sont brûlés participent également à l'émission de **CO²** dans l'atmosphère. De plus, incinérer des déchets organiques revient à brûler de l'eau (dont ils sont composés de 60 à 90%), l'énergie produite est donc minimale.

Les ventes de composteurs ont lieu tous les premiers mercredis du mois de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous (contactez-nous au 02.37.29.22.27), au 30 rue Doullay à Nogent-le-Rotrou.



Du 28 mars au 12 avril 2020, a lieu l'opération « **Tous au compost!** », un événement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques. Durant ces quinze jours, de nombreuses animations pour informer, sensibiliser et développer la pratique du compostage de proximité seront organisées.

Les organisateurs des RDV Récup' vous proposent de venir fabriquer votre propre composteur ou lombricomposteur, le **samedi 4 avril 2020** à La Boîte à Outils (111, Bretonnerie à Nogent-le-Rotrou). Renseignements et inscriptions au 02 37 29 22 27.

Favoriser le réemploi des objets électriques et électroniques

Depuis le mois de novembre 2019, un **caisson « réemploi »** est installé à la déchetterie de Nogent-le-Rotrou. Vous pouvez y déposer vos **petits appareils d'équipement électriques et électroniques** en état de fonctionnement.



Ces objets seront ensuite collectés par Récup & Co, **Ressourcerie associative** de Nogent-le-Rotrou (111, rue Bretonnerie), afin d'être revendus à prix solidaires en boutique. En faisant don de vos appareils à la Ressourcerie, vous contribuez à l'**insertion professionnelle**, ainsi qu'à la **réduction des déchets!**

Vous pouvez également déposer vos objets directement à la Ressourcerie. Plus d'infos sur les horaires et les objets acceptés ici: <http://ressourcerie-recupetco.fr>

Entre 2010 et 2019, les DEEE* collectés en déchetterie ont augmenté de 34,7% 😞

Les DEEE apportés en déchetteries sont recyclés par l'éco-organisme **ECOSYSTEM**. Cependant, le recyclage est un procédé coûteux qui nécessite une consommation d'énergie importante, il ne devrait concerner que les appareils hors d'usage. Pour ceux qui fonctionnent toujours mais dont vous ne vous servez plus, pensez au don! 😊

*Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques

Pour tout renseignement sur la prévention des déchets : 02 37 29 22 27 ou contact@sictom-nogentlerotrou.fr

Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements du secondaire



Chaque année, en France, **20 kilos de denrées alimentaires par habitant sont jetés**, dont **7 kilos d'aliments encore emballés** et **13 kilos de restes de repas ou de fruits et légumes abîmés**.

Pour lutter contre ce gaspillage, le SICTOM s'engage auprès de la restauration collective où, en moyenne, **30 à 40% des produits du repas finissent à la poubelle**. Le SICTOM a fait appel à l'association **ATHENA** afin de proposer un accompagnement pédagogique de qualité aux établissements scolaires.

Depuis ce début d'année, le SICTOM et ATHENA sont intervenus dans deux collèges (Authon-du-Perche et Val au Perche/Le Theil-sur-Huisne) afin de sensibiliser les convives aux enjeux liés à la réduction du gaspillage alimentaire. Des **semaines de pesées** des restes alimentaires jetés en fin de repas ont été organisées et un travail avec les **élèves**, le **personnel de cuisine** et le **personnel encadrant** a été entrepris afin de proposer des actions concrètes pour diminuer ce gaspillage.

Pour toute demande concernant ces actions, contactez le SICTOM au 02.37.29.22.27.

Redevance Spéciale et économie circulaire : les déchets des professionnels

Dans la continuité des objectifs de la **Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte** et de la **réglementation européenne**, le SICTOM promeut les principes de l'**économie circulaire** auprès des professionnels du territoire. L'idée défendue est de favoriser l'émergence d'un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à **augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources** et à **diminuer l'impact sur l'environnement** tout en développant le bien-être des individus » (source: ADEME).

L'instauration, en 2015, de la **redevance spéciale** (une redevance s'adressant aux professionnels producteurs de plus de 3000 litres d'ordures ménagères par semaine) a pour but d'inciter les gros producteurs de déchets à **diminuer la quantité de déchets** produits (par le don, le réemploi, l'éco-conception,...) et/ou à **mieux les gérer** (par le tri sélectif, la recherche de filières spécifiques, le compostage, ...).

En abaissant le seuil de cette redevance à **2500 litres de déchets produits par semaine** à partir du 1^{er} janvier 2020, le SICTOM poursuit son objectif de **prévention des déchets**. Le SICTOM est à la disposition des professionnels du territoire pour les aider à instaurer des démarches en lien avec l'économie circulaire.

Plus d'informations sur www.sictom-nogentlerotrou.fr/economie_circulaire.



Prévention

Les Rendez-vous Récup' : les prochaines dates



Les animations gratuites et ouvertes à tous autour du développement durable continuent en 2020! Un nouveau programme vous a été concocté par La Boîte à Outils, le Centre Social Municipal, Récup & Co et le SICTOM, parmi lesquelles:

- Samedi 4 avril 2020: Fabrication d'un composteur (de 10h à 17h30) et d'un lombricomposteur (de 13h30 à 15h) à la Boîte à Outils.
Inscriptions au 02 37 29 22 27

- Samedi 16 mai, Samedi 29 août et Samedi 28 novembre 2020: Cafés Réparation de 14h30 à 17h30 à la Boîte à Outils: apportez un objet en panne et réparez-le plutôt que de le jeter, grâce à l'aide de réparateurs bénévoles. **Contribution libre** (gâteau, boisson, monnaie, coup de main)

- Samedi 11 juillet 2020: Fête de la Récup' et du Bricolage de 10h à minuit à la Maison du Tertre et dans la cour du 111, rue Bretonnerie: ateliers de création en récup', spectacles de rue, course de caisses à savon.

Infos et inscriptions pour la course de caisses à savon au 02 37 52 98 65

Retrouvez les dates des autres rendez-vous (fabrication de vide-poches, de cabas et de sacs à vrac, réparation de vélos, Cafés Couture, visite de jardin et observation de la biodiversité...) sur www.sictom-nogentlerotrou.fr/recup